

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1843.

---

*RAPPORT* fait par M. PIRSON, au nom de la section centrale <sup>(1)</sup>, chargée d'examiner le projet de loi relatif à un crédit provisoire de 4,000,000 de francs, pour le service du Département de la Guerre, à valoir sur l'exercice 1844 <sup>(2)</sup>.

---

MESSIEURS,

La section centrale a examiné le projet de loi relatif à un crédit provisoire de 4,000,000 de francs, pour le service du Département de la Guerre, à valoir sur l'exercice 1844.

Prenant en considération l'impossibilité où se trouvera la Chambre de discuter le Budget de la Guerre à une époque rapprochée, elle vous propose, à l'unanimité, d'adopter ce projet, sous la réserve toutefois que son adoption ne préjuge aucune des questions qui se rapportent à l'organisation de l'armée et au Budget définitif de la Guerre pour l'exercice 1844.

*Le Rapporteur,*

**V. PIRSON.**

*Le Président,*

**LIEDTS.**

---

(1) La section centrale est composée de MM. LIEDTS, *président*, MALOU, MANILIUS, RODENBACH, CASTIAU, BRABANT et PIRSON, *rapporteur*.

(2) Projet de loi, n<sup>o</sup> 84.